



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAESUG FÉVRIER 2017-FÉVRIER 2020

Le CAESUG, une conquête sociale à préserver et développer !

Ski enfants, voile, sport pour les enfants, les adultes, spectacles, sorties culturelles, GUC jeunes, vacances... : c'est cela le CAESUG (Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS et des Universités de Grenoble).

C'est l'association des personnels, actifs et retraités, de l'UGA, l'INP, l'IEP, la COMUE et du CNRS. Elle est en charge de la gestion et du développement de l'action sociale inter-établissements, qui permet, grâce à des moyens mutualisés, à l'ensemble des personnels et de leurs familles d'accéder équitablement à ces activités.

A l'image des Comités d'Entreprise, il est géré sous la responsabilité des organisations syndicales, sur la base de listes élues au scrutin proportionnel.

Cette structure, unique en son genre dans le paysage universitaire français, est une conquête syndicale, qu'il est essentiel de préserver et développer.

Depuis longtemps, bien avant qu'il soit question de COMUE ou de fusion, les personnels et leurs représentants ont pu développer, grâce à la mutualisation de moyens issus des établissements universitaires et du CNRS, un haut niveau de prestations et une grande variété d'activités au sein du CAESUG. En effet, la plupart de ces activités ne seraient pas viables à l'échelle d'un seul établissement.

Vous allez élire les 20 membres (10 CNRS, 10 Universités) du Conseil d'Administration du CAESUG pour une période de 3 ans. Il est essentiel, par votre vote, de maintenir et réaffirmer la légitimité, le rôle et l'autonomie du CAESUG.

Les candidat-e-s présenté-e-s par la CGT, la FSU et FO au Conseil d'Administration du CAESUG s'engagent à porter des propositions en ce sens.

NOS ENGAGEMENTS

Depuis plus de 35 ans, le CAESUG s'est développé grâce au travail et à l'opiniâtreté des représentants des personnels qui s'y sont investis. Les candidat-e-s présenté-e-s par la CGT, la FSU et FO au Conseil d'Administration s'engagent à poursuivre et renforcer cette dynamique :

- ▶ *Obtenir les moyens financiers, humains et matériels nécessaires.*
- ▶ *Prévoir de nouveaux locaux sur le campus, dans un lieu central et convivial.*
- ▶ *Développer l'offre CAESUG sur les sites éloignés, notamment à Valence.*
- ▶ *Améliorer les moyens de communication et d'échange avec les personnels.*
- ▶ *Resserrer les liens entre le CA et le réseau des correspondants et bénévoles.*
- ▶ *Communiquer systématiquement sur les travaux du conseil d'administration.*
- ▶ *Limiter les mandats du président et rendre la direction plus collégiale*

LES MOYENS

Pour assurer ses missions, le CAESUG perçoit des subventions des établissements pour organiser l'activité. De 2007 à 2011, nos élus sont intervenus, en particulier dans les Comités Techniques, pour revendiquer et obtenir une certaine réévaluation des moyens alloués. Depuis cette date, les établissements sont passés aux Responsabilités et compétences Élargies (« autonomie » des universités) et les restrictions budgétaires se sont rapidement généralisées... **La subvention n'a donc pas été revalorisée depuis 2011.**

Par ailleurs, la convention qui lie le CAESUG aux universités arrivait à échéance en 2013. Mais les discussions ont été repoussées à plusieurs reprises du fait des restructurations : création de la COMUE et fusion des 3 universités.

Des négociations sont enfin en cours, elles ont permis d'avancer mais le volet financier n'est pas encore validé. Nous revendiquons un financement pérenne de type Comité d'Entreprise, proportionnel à la masse salariale ou au nombre de bénéficiaires. C'est ce que défendent nos élu-e-s :

- Alignement de la subvention versée par l'UGA, qui se dit « Université de rang mondial » (71€/an/agent) sur le niveau actuel le plus favorable, à savoir celui de l'INP (83€/an/agent)
- Pour les années suivantes, indexation à minima de la subvention sur l'indice INSEE.

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE

- Transparence : proposer au Conseil d'Administration que ses travaux, les statuts du CAESUG, ainsi que les budgets soient rendus accessibles à tout le personnel via leur publication sur le site du CAESUG.
- Présidence :
 - Modifier les statuts pour limiter à **3 mandats de 3 ans** la fonction de président-e.
 - Une **direction plus collégiale**, accompagnée de décharges de service réparties entre le président et plusieurs vice-présidents ;

LIENS AVEC LE PERSONNEL

Le CAESUG doit être plus à l'écoute des besoins et attentes des agents. Ce lien n'existe aujourd'hui qu'à travers l'AG annuelle statutaire. Nous proposons d'impulser une réflexion sur ce thème : multiplier des assemblées décentralisées, mieux utiliser le réseau des correspondants, les outils informatiques ?...etc. Dans le même objectif, une enquête de satisfaction auprès des personnels serait certainement utile.

LES PROJETS QUE NOUS DEFENDONS

- **Diversifier** l'offre d'activités culturelles enfance, diversifier l'offre de spectacles (ouvrir au rock et aux musiques actuelles par exemple), tout en favorisant la création artistique.
- **Cinéma** : étudier la possibilité de subventionner l'accès, prioritairement aux petites salles, s'impliquer dans les réseaux de CE impliqués dans le festival Écran total...
- Développer des **activités sportives hors campus** (Valence, presque île,...)
- **Nouer des liens** avec d'autres structures associatives (EVE, chorales universitaires...)
- Etablir des contacts avec des producteurs type **AMAP**
- **Retraités** : renforcer les liens et valoriser leurs contributions